

RAPPORT  
INERIS-DRC-16-149870-01981B

24/06/2016

**LES SUBSTANCES DANGEREUSES POUR LE  
MILIEU AQUATIQUE DANS LES REJETS  
INDUSTRIELS**

**Action nationale de recherche et de réduction des  
rejets de substances dangereuses dans l'eau par les  
installations classées (RSDE) – Seconde phase**

**RESULTATS DE SURVEILLANCE INITIALE RSDE DETAILLES  
PAR SECTEUR**



# LES SUBSTANCES DANGEREUSES POUR LE MILIEU AQUATIQUE DANS LES REJETS INDUSTRIELS

## Action nationale de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau par les installations classées (RSDE) – Seconde phase

RESULTATS DE SURVEILLANCE INITIALE RSDE DETAILLES PAR SECTEUR

Rapport réalisé pour le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

Liste des personnes ayant participé à l'étude : Hervé Barré, Rodolphe Gaucher, Philippe Jouglet, Bénédicte Lepot, Christophe Lescot, François Lestremau, Caroline Marchand, Nathalie Marescaux.

## PRÉAMBULE




Le présent rapport a été établi sur la base des informations fournies à l'INERIS, des données (scientifiques ou techniques) disponibles et objectives et de la réglementation en vigueur.

La responsabilité de l'INERIS ne pourra être engagée si les informations qui lui ont été communiquées sont incomplètes ou erronées.

Les avis, recommandations, préconisations ou équivalents qui seraient portés par l'INERIS dans le cadre des prestations qui lui sont confiées, peuvent aider à la prise de décision. Etant donné la mission qui incombe à l'INERIS de par son décret de création, l'INERIS n'intervient pas dans la prise de décision proprement dite. La responsabilité de l'INERIS ne peut donc se substituer à celle du décideur.

Le destinataire utilisera les résultats inclus dans le présent rapport intégralement ou sinon de manière objective. Son utilisation sous forme d'extraits ou de notes de synthèse sera faite sous la seule et entière responsabilité du destinataire. Il en est de même pour toute modification qui y serait apportée.

L'INERIS dégage toute responsabilité pour chaque utilisation du rapport en dehors de la destination de la prestation.

	Rédaction	Vérification	Approbation
NOM	Emmanuelle UGHETTO	Lauriane GREAUD	Martine RAMEL
Qualité	Ingénieur de l'Unité Technologies et Procédés Propres et Durables	Déléguée Appui à l'Administration Direction des Risques Chroniques	Responsable du Pôle Risques et Technologies Durables
Visa			

## LISTE DES SECTEURS

<b>Nom de secteur</b>	<b>page</b>
1 Abattoirs.....	1
10 Industrie du plastique.....	10
11 Industrie du caoutchouc.....	19
12.1 Ennoblement.....	28
12.2 Blanchisseries.....	39
13.1 Préparation de pâte chimique.....	49
13.2 Préparation de pâte non chimique.....	55
13.3 Fabrication de papiers/cartons.....	61
14.1 Sidérurgie.....	69
14.2 Fonderies de métaux ferreux.....	79
14.3 Fonderies de métaux non ferreux.....	87
14.4 Production et/ou transformation des métaux non ferreux.....	96
15 Industrie pharmaceutique : Formulation galénique de produits pharmaceutiques.....	106
16 Industrie de l'imprimerie.....	115
17 Industrie agro-alimentaire (Produits d'origine animale).....	123
18.1 Activité vinicole.....	131
18.2 Industrie agro-alimentaire (Produits d'origine végétale) hors activité vinicole.....	139
19 Industrie du traitement des cuirs et peaux.....	148
2.1 Raffinage.....	157
2.2 Dépôts et terminaux pétroliers.....	165
2.3 Industries pétrolières : sites de mélanges et de conditionnement de produits pétroliers.....	173
2.4 Industries pétrolières : sites de synthèse ou de transformation de produits pétroliers (hors pétrochimie).....	180
20 Industrie du travail mécanique des métaux.....	187
21 Industrie du traitement, revêtement de surface.....	197
22 Industrie du bois.....	207
23 Industrie de la céramique et des matériaux réfractaires.....	216
24 Industries du traitement des sous-produits animaux.....	225
25 Installations de séchage de prunes.....	232
3.1 Regroupement, prétraitement ou traitement des déchets dangereux.....	238
3.2 Installations de stockage de déchets non dangereux.....	250
3.3 Unité d'incinération d'ordures ménagères.....	259
3.4 Lavage de citernes.....	267
3.5 Autres sites de traitement de déchets non dangereux.....	278
4.1 Fusion du verre.....	290
4.2 Cristalleries.....	298
4.3 Autres activités de l'industrie du verre.....	305
5 Centrales thermiques de production d'électricité.....	314
6 Industrie de la chimie.....	320
7 Fabrication de colles et adhésifs.....	343
8 Fabrication de peintures.....	352
9 Fabrication de pigments.....	359

## INTRODUCTION

Le présent document est un document annexé au rapport « Synthèse des résultats de surveillance initiale » référencé : INERIS-DRC-15-149870-12457C.

Ce document présente l'ensemble des résultats de surveillance initiale RSDE détaillés pour chaque secteur. Ils doivent être utilisés et analysés au regard de l'ensemble des éléments contenus dans le rapport associé cité ci-dessus.

Chaque secteur fait l'objet d'un ensemble de graphiques et de tableaux produits de manière systématique et homogène pour faciliter la recherche et la compréhension des résultats.

Il en résulte toutefois que des représentations graphiques (figures ou tableaux) peuvent être « vides » ou présenter des pourcentages sur un faible nombre de cas.

Pour chacun des secteurs, les éléments suivants sont présentés :

- Données du secteur : nombre de sites, nombre de prélèvements et nombre de substances dans la liste sectorielle.
- Liste sectorielle : détail des substances de la liste sectorielle avec les limites de quantification (en µg/l) et les seuils de surveillance pérenne et d'étude de réduction associés (en g/j).
- Résultats :
  - o Pourcentage de sites ayant quantifié les substances de la liste sectorielle au moins 3 fois. Les substances pour lesquelles ce pourcentage est inférieur à 10 % ne sont pas présentées dans ce graphique. Le nombre de sites ayant mesuré la substance au moins 3 fois est également indiqué dans l'histogramme.
  - o Répartition des concentrations moyennes pondérées (CMP, en µg/l) mesurées sur l'ensemble des points de rejet du secteur dans lesquels la substance a été recherchée (pour les substances de la liste sectorielle). Sont présentés dans ce tableau les percentiles et la moyenne de ces CMP.
  - o Répartition des flux moyens journaliers (en g/j) calculés pour l'ensemble des points de rejet du secteur dans lesquels la substance a été recherchée (pour les substances de la liste sectorielle). Sont présentés dans ce tableau les percentiles et la moyenne de ces flux, la somme des flux du secteur, la part du plus gros flux et les flux seuils de surveillance pérenne et d'étude de réduction.
  - o Sites dont les rejets dépassent les seuils de surveillance pérenne ou d'étude de réduction :
    - Bilan du nombre de sites dont les rejets dépassent les seuils de surveillance pérenne ou d'étude de réduction pour au moins une substance pour le secteur.  
Note : Un site n'est comptabilisé qu'une seule fois, même s'il dépasse les seuils de surveillance pérenne ou d'étude de réduction pour plusieurs substances.
    - Substances dont les rejets dépassent les seuils de surveillance pérenne et/ou d'étude de réduction pour le secteur
    - Flux\* des sites dont les rejets dépassent les seuils d'étude de réduction sur le secteur, sur la base des flux individuels auxquels a été soustrait le flux seuil des études de réduction.

Dans ce tableau, les flux repérés par une astérisque (« Flux\* ») sont la part des flux moyens journaliers au-delà des flux seuils d'étude de réduction, c'est-à-dire les flux auxquels a été soustrait le flux seuil des études de réduction (pour chaque site dont les rejets dépassent les seuils d'étude de réduction).